

SICTREM

Syndicat Intercommunal de Collecte et
Traitements des RESidus Ménagers



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

SOMMAIRE

- ① Présentation du modèle de matrice Compta coût
- ② Présentation du Syndicat
- ③ Réunions du comité syndical
- ④ Compte administratif 2015
- ⑤ Les flux de déchets
 - 5.1. Le compostage individuel et les broyeurs à végétaux
 - 5.2. Les Ordures ménagères résiduelles
 - 5.3. Le tri sélectif
 - ☞ Bilan du tri + OM
 - 5.4. Déchèteries
- ☞ Bilan déchets collectés
- ⑥ Glossaire

①

Présentation du modèle de matrice Compta-coût

Matrice standard de présentation des coûts du service déchets - Sictrem de Baugy

Ci-dessous, le **modèle** de matrice compta-coût du Sictrem de Baugy, les coûts présentés dans le rapport d'activité 2015 sont directement issus de cette matrice remplie (total charges - total produits pour chaque flux)

		FLUX DE DECHETS					Total	
		Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM PAV			Déchèteries		
			Corps creux	Papiers / cartons	Verre			
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure						
	Fonctionnelles	Communication						
	techniques	techniques	Prévention					
		techniques	Collecte					
		techniques	Transit/transport					
		techniques	Tri/Conditionnement					
		techniques	Broyage/Compostage					
		techniques	Valorisation					
		techniques	Stockage CET2					
		techniques	Stockage CET3					
		techniques	Enlèvement/Traitement déchets dangereux					
		techniques	TOTAL CHARGES					
Produits	Industriels	Matériaux						
	Soutien	Soutien accordé par les sociétés agréées						
	Aides	Aides	Aides "reprises" aux investissements					
		Aides	Fonctionnement & communication					
	Aides	TOTAL PRODUITS						
Autres infos	Autres infos	TEOM						
	Autres infos	REOM						
	Autres infos	RS & assimilés						
	Autres infos	Contributions des collectivités						
	Autres infos	Montant de la TVA acquittée						

②

Présentation du SICTREM

Présentation

SICTREM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des REsidus Ménagers



Le SICTREM se compose de :

✓ 2 communautés de communes :

- La Septaine pour les communes de Savigny en septaine, Avord, Crosses, Jussy-Champagne, Farges en septaine, Nohant en Gout, Osmoy, Baugy, Saligny le vif, Villequiers, Villabon, Gron, Laverdines, Vornay, Soye en Septaine, Etrechy et Chaumoux-Marcilly
- Pays de Néronde pour la commune de Bengy sur Craon

✓ 2 communes :

- Sévry
- Couy

Le SICTREM comprend 12 059 habitants.

③

Réunions du comité syndical

COMITE SYNDICAL

Les membres du comité syndical se sont réunis 6 fois dans le courant de l'année 2015 :

- 29 janvier à Avord
- 02 avril à Avord
- 02 juillet à Baugy
- 26 août à Avord
- 22 octobre à Avord
- 03 décembre à Avord

Voici les principales décisions :

29 janvier 2015

➤ Contrat CAE : un agent en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) a été reconduit dans ses fonctions depuis le 09 août 2013. L'agent a fait fonction de gardien de déchèterie à raison de 20 heures par semaine. Son contrat se finit le 09 février 2015 et nous envisageons un renouvellement pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 09 août 2015

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide de renouveler ce contrat de 20/35ème et de rémunérer l'agent à hauteur de 105 % du SMIC horaire en vigueur.

➤ Convention pour la collecte des DEEE : la société agréée Eco Système collecte les DEEE (déchets d'équipement électriques et électroniques). La société agréée Recylum collecte les néons et ampoules. OCAD3E, organisme coordonnateur vient de recevoir (arrêté du 24/12/2014) un nouvel agrément. Il est donc nécessaire de signer une nouvelle convention avec OCAD3E pour ces deux sociétés.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le président à signer les conventions.

➤ AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 : vu le principe budgétaire et comptable et considérant que M. le Président peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent (dépenses totales déductions faites de celles imputées au chapitre 16 et 18) à savoir :

- section d'investissement prévue en 2014 : 464 350.13 € : 4 = 116 087.73 €.

Le comité syndical, après avoir délibéré, autorise M. le président, dans l'attente du vote du budget 2015 à utiliser une partie de ce montant pour régler la facture COSOLUCE (abonnement logiciels syndicat) : 756.71 € TTC au compte 2051 (concessions et droits similaires).

➤ Gratification : M. Delengaigne Grégory sera en stage au Sictrem du 02/02 au 28/02/2015 pour la préparation d'un CAP « Opérateur des industries du recyclage ». Une gratification de 160 € lui sera attribuée.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le président à verser cette somme par mandatement.

- Compte de gestion 2014
- Compte administratif 2014
- Affectation du résultat
- Budget 2015

➤ Admission en non valeur : Monsieur le président explique à l'assemblée que suite à un échange d'information avec le trésorier, certains redevables sont irrécouvrables. Nous proposons de mettre les produits de redevance en non valeur.
Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte.

➤ Délégation générale du président pour les marchés : vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et considérant que le président peut, en outre, par délégation du comité syndical, être chargé, en tout ou partie et pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le comité syndical donne délégation générale au président pour les marchés conformément à la règle citée ci-dessus.

➤ Maîtrise d'œuvre pour la construction du hangar : suite à une consultation où quatre architectes ont répondu, le Sictrem a retenu l'offre de Jean Paul MARTIN pour un montant de 12 000 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise (38 voix pour et 2 abstentions) le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre et tous documents afférents à cette opération.

➤ Conteneurisation : lancement de la procédure et contrat de mise à disposition : il a été précédemment décidé de fournir un conteneur aux foyers volontaires moyennant une caution. Aussi, le président donne lecture du contrat de mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le président à lancer la consultation et signer le marché d'achat des bacs et approuve le contrat de mise à disposition.

➤ Régie de recettes : Monsieur le président expose à l'assemblée qu'il est obligatoire de créer une régie de recettes pour percevoir les chèques de caution des conteneurs.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le président à mettre en place la régie en collaboration avec la trésorerie de Baugy.

➤ Convention avec les Terroirs d'Angillon : le Sictrem a les moyens techniques et matériels de mettre en balle les grands cartons de déchèterie des Terroirs d'Angillon. Il a donc été établi une convention afin de régler les conditions de cette opération.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le président à signer la convention avec les Terroirs d'Angillon.

- Avant projet du hangar et du bâtiment administratif : Monsieur le président présente l'avant projet du hangar et du bâtiment administratif (locaux et prix). Après discussion entre les membres présents, Monsieur Marcel demande de revoir le matériau du sol (enrobé ou béton)
- Modification règlement déchèterie : nous avons une forte demande pour récupérer les filtres à huile des professionnels en déchèterie. Nous allons mettre en place une filière spécifique. Il convient donc de rajouter sur le règlement un tarif pour accepter ces déchets. Le tarif est de 0.50 € le filtre.
Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte ce tarif et la modification du règlement de la déchèterie.
- Convention contrat accompagnement dans l'emploi : Monsieur le président expose à l'assemblée que suite à la demande du gardien actuel, son contrat ne sera pas renouvelé. Un nouveau contrat avec Cap Emploi sera passé pour recruter un emploi à 24/35^{ème} qui est nécessaire pour le gardiennage de la déchèterie d'Avord le vendredi après midi et le samedi toute la journée, de même que pour le remplacement des congés ou en cas d'absence. Cet emploi sera assuré par une personne qui connaît les déchèteries pour avoir effectué des remplacements au sein de notre syndicat.
Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte ce contrat et tous les renouvellements concernant ce même contrat.
- Point d'apport volontaire à Etréchy et à Nohant en Goût :
La commune d'Etréchy profite d'un réaménagement de l'Avenue du Général de Gaulle pour déplacer le point d'apport volontaire. Le Sictrem accepte de prendre en charge les coûts de création de la plateforme. Cette participation s'élèvera à 1500 €. Un mandat sera donc émis au compte 658.
La commune de Nohant en Goût a fait la demande pour mettre en place un nouveau point d'apport volontaire. Le comité syndical accepte cette demande et réalisera la construction d'une plateforme ou l'aménagement nécessaire à la création de ce point.
Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte les demandes de ces deux communes.
- Climatisation des déchèteries : le comité syndical autorise le président à réaliser des travaux pour mettre en place une climatisation dans chaque local gardien des déchèteries de Baugy et Avord.
- Subvention association : après présentation par Monsieur Mazenoux de l'« Association pour les enfants de Katmandou », le Sictrem décide de faire un don de 100 € à cette association.
- Redevance crèche : une crèche s'est créée Avenue de Bourges à Avod. Cette crèche sera opérationnelle au 1^{er} septembre 2015 pour accueillir 60 enfants et 20 salariés. Le Sictrem retiendra un équivalent habitant de 40 habitants pour cet établissement. Le montant supplémentaire demandé à la CDC de la Septaine pur 2015 sera de 80 personnes : $2 = 40 : 3$ (1/3 de l'année 2015) $\times 67.60$ € (coût par habitant) = 901.33 €
Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte ce montant.

26 août 2015

➤ Avant projet du hangar et du bâtiment administratif : Monsieur le président présente l'avant projet réalisé par l'architecte Jean-Paul Martin. Après discussion, deux réserves ont été faites concernant le 2^{ème} WC et la possibilité de manœuvrer pour les semi-remorques.

Après avoir pris en compte ces deux réserves, le comité syndical accepte l'avant projet et autorise le président à signer tous les documents afférents à cette opération.

➤ Plan de financement du hangar et du bâtiment administratif : après en avoir accepté l'avant projet, le plan de financement s'établit de la manière suivante :

- DETR	90 930 €
- Ademe	27 040 €
- Emprunt	85 000 €
- TVA	60 620 €
- Autofinancement	100 130 €
Soit un total de	363 720 € TTC

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte ce plan de financement et autorise le président à faire les demandes de subvention et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

➤ Décision modificative : Monsieur le président expose à l'assemblée qu'il convient de modifier les comptes suivants :

- Dépenses d'investissement 2148 Construction sur sol d'autrui :	- 300 000 €
2138 Autres constructions :	+ 354 000 €
2135 Installations générales	+ 6 000 €
- Recettes d'investissement 1311 DETR :	+ 30 000 €
1318 Ademe :	+ 27 000 €
1641 Emprunt :	+ 3 000 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte à l'unanimité cette modification.

22 octobre 2015

➤ Rapport d'activités 2014 : Nicolas Reulier présente le rapport d'activités 2014. Les résultats montrent qu'il y a un effort à faire pour accroître le tonnage et les performances. Certaines communes ont déjà mis ou vont mettre prochainement des points d'apport volontaire. Une réflexion est à mener concernant le tri lors de la location de la salle des fêtes.

➤ Plan de financement du hangar et du bâtiment administratif (annule et remplace le précédent) : suite aux réserves faites lors de la dernière réunion, le projet a été modifié en

Total HT : 304 500 €

Total TTC : 365 400 €

DETR	152 250 €
Ademe	30 450 €
TVA	60 900 €
Emprunt	22 000 €
Autofinancement	99 800 €

Sous réserve de l'accord des différents financeurs auquel cas, le syndicat s'engage à prendre en charge le financement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte ce plan de financement et autorise le président à faire les demandes de subvention et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

➤ Redevance spéciale : Monsieur MARCEL vérifie auprès de la CDC La Septaine si certains points comme le Cercle Foxonet ou la salle privée à Osmoy payent une redevance.

➤ Création d'une régie pour encaisser les cautions pour la mise à disposition de bac roulant

03 décembre 2015

➤ Redevance d'ordures ménagères 2016 pour les communautés de communes

Délibération des sommes demandées à la CDC La Septaine : 737 719 € et CDC du Pays de Nérondes : 49 551 €.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le président à demander ces montants.

➤ Tarif de la redevance d'ordures ménagères pour le Sictrem

Montant de la redevance par type de foyer : 1 personne : 103.68 € ; 2 personnes : 137.10 € ; 3 personnes : 170.52 € ; 4 personnes : 187.24 € ; 5 personnes et + : 203.95 € ; résidence secondaire, poste, gîte : 137.10 € ; salle privée : 230.68 € ; restaurant : 270.79 € ; entreprise/commerce/artisan indépendant : 137.10 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte ces tarifs pour 2016

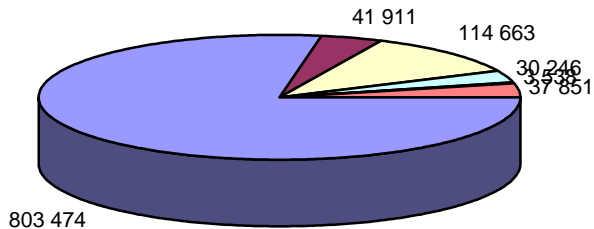
➤ Avenant contrat de travail : suite à un accroissement d'activités, il est nécessaire d'augmenter le volume horaire de travail de Saïd Moussaoui. Il passera de 24 à 25 h hebdomadaire.

④

Compte administratif 2015

Compte administratif 2015

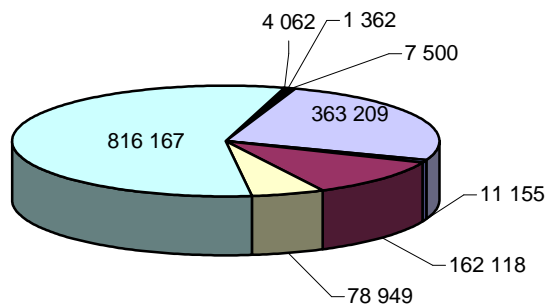
Dépenses de fonctionnement en Euros



- Charges à caractère générale
- Amortissement
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Total : 1 031 683 €

Recettes de fonctionnement en Euros

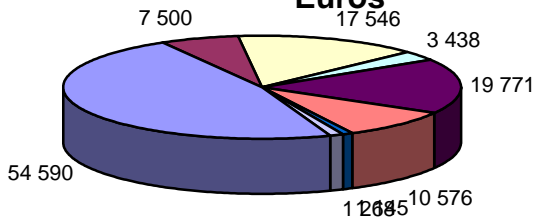


- Remboursement
- Valorisation matière
- Produits exceptionnels
- Amortissement
- Soutiens Eco organismes
- Participation communes
- Recettes artisans
- Exédent

Total : 1 444 521 €

Résultat fonctionnement : 412 838 €

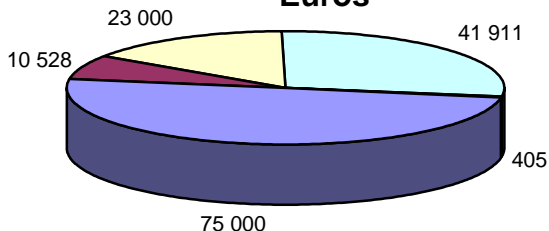
Dépenses d'investissement en Euros



- Déficit 2014
- Amortissement
- Capital des emprunts
- Plateforme
- Conteneurisation
- Hangat (Terrain+MO)
- Etude optimisation
- Equipements

Total : 115 834 €

Recettes d'investissement en Euros



- Excédent fonc. 2012
- FCTVA
- Emprunt
- Amortissement
- Caution

Total : 150 844 €

Résultat investissement : 35 010 €

Reste à réaliser : - 9 360 €

Situation au 31/12/2013 : 438 488 €

⑤

Les flux de déchets

5.1

Le compostage individuel

Le compostage individuel et broyeurs à végétaux

En 2015, le Sictrem a distribué 66 composteurs.
Au total, 1 692 composteurs sont en place dans les foyers du SICTREM

Depuis 2011, afin de favoriser encore plus les démarches éco citoyennes de réduction de déchets, le Sictrem a acquis des broyeurs, transportables même dans des petits véhicules. Ces broyeurs sont mis à disposition avec une convention entre le demandeur et la SICTREM . L'objectif étant de proposer un outil supplémentaire, pour inciter les habitants à valoriser leurs déchets verts chez eux. Ceci s'inscrit également parfaitement dans une communication et une démarche d'éco citoyenneté, de tri et de réduction des déchets.
Ces broyeurs ont été utilisés 33 fois en 2015

5.2

Les ordures ménagères résiduelles

Ordures ménagères

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2015 colonne 1

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées une fois par semaine en porte à porte sur l'ensemble du Sictrem et deux fois à la Maison de retraite de Nohant en Goût. Depuis le 1er janvier 2015 et jusqu'au 31 décembre 2019 le prestataire de collecte est la société VEOLIA .

Les ordures ménagères sont acheminées via un transfert chez la société SARL Mempontel à Baugy au CET 2 de St Palais de la société VEOLIA.

Mois	2014	2015
	OM	OM
	Quantité tonne	Quantité tonne
Janvier	225,5	172,6
Février	145,2	172,6
Mars	175,6	172,6
Avril	193,0	178,4
Mai	163,3	178,5
Juin	196,5	180,4
Juillet	216,3	184,0
Août	164,0	171,1
Septembre	203,2	182,8
Octobre	230,9	188,0
Novembre	165,0	174,1
Décembre	194,7	192,6
TOTAL	2 273,20	2 147,69
TOTAL kg/hab/an	189,21	178,10

Population	12 059
Tonnage OM	2 147,69
Kg/Hab	178,10

Charges HT	Fonctionnelles		17 821,6
	techniques	collecte	268 820,6
		Transfert	33 157,1
		traitement	163 191,8
		prévention	3 613,0
Produits	Aides/soutien		5 874,3

Coût total € HT	480 729,8
Coût total € TTC	527 272,8
Coût total €/tonne	245,51

Légère diminution de la quantité d'ordures ménagères collectée de 11 Kg par habitant en 2015 par rapport à 2014;

Coût : **245,51 € TTC/tonne**

5.3

Le tri sélectif

TRI SELECTIF 2015

verre	acier	alu	EMR	ELA	PET Foncé	Ppt Clair	PoiFD	1,02	Refus	1,11	EMR	1,02	Refus	ELA	1,02	Refus	Total
-------	-------	-----	-----	-----	-----------	-----------	-------	------	-------	------	-----	------	-------	-----	------	-------	-------

Stock fin décembre 2014																	
																	Total
																	11,35
																	3,655

	Tonnage collecté facturé				Total
	Vert	Bleu	Jaune	Total	
Janvier	49,40	23,54	9,00	81,94	
Février	33,70	20,82	8,02	62,54	
Mars	31,90	26,30	12,36	70,56	
Avril	50,00	25,54	9,46	85,00	
Mai	37,80	24,00	8,62	70,42	
Juin	38,20	26,84	10,50	75,54	
Juillet	40,00	25,38	11,04	76,42	
Août	32,40	23,88	9,26	65,54	
Septembre	44,50	29,28	11,22	85,00	
Octobre	32,10	22,80	8,10	63,00	
Novembre	32,60	22,42	9,00	64,02	
Décembre	54,00	30,26	10,52	94,78	
Total	476,60	301,06	117,10	894,76	

% refus caractérisé	8,03%	29,34%
% refus réel	8,24%	29,32%
T2 freinte+refus process	0,21%	-0,02%

Tonnage produit																	
49,40	1,053	0,014	0,066	0,573	2,544	0,687	1,486	2,577	11,528	6,078	3,743	0,000	2,192	81,941			
33,70	1,057	0,023	0,131	0,354	1,863	0,688	1,209	2,694	10,210	6,065	2,800	0,015	1,730	62,539			
31,90	1,653	0,031	0,190	0,543	2,949	1,041	1,832	4,122	14,589	6,288	3,366	0,018	2,038	70,560			
50,00	1,265	0,024	0,146	0,415	2,257	0,797	1,402	3,155	14,167	6,107	3,269	0,018	1,979	85,001			
37,80	1,152	0,022	0,133	0,378	2,057	0,726	1,277	2,875	13,313	5,738	3,072	0,017	1,860	70,420			
38,20	1,404	0,026	0,162	0,461	2,505	0,884	1,556	3,502	14,888	6,417	3,436	0,019	2,080	75,540			
40,00	1,438	0,082	0,558	0,688	2,573	1,308	1,205	3,188	13,429	6,619	3,197	0,038	2,096	76,419			
32,40	1,085	0,078	0,517	0,628	2,232	1,233	1,018	2,468	11,870	6,642	3,185	0,147	2,035	65,538			
44,50	1,303	0,112	0,679	0,743	2,705	1,540	1,298	2,841	14,732	7,878	4,283	0,135	2,252	85,001			
32,10	0,950	0,090	0,520	0,515	1,870	1,060	1,105	1,960	12,135	5,225	3,415	0,070	1,955	62,970			
32,60	1,125	0,105	0,570	0,550	2,005	1,160	1,215	2,270	11,930	4,990	3,520	0,065	1,915	64,020			
54,00	1,317	0,123	0,663	0,646	2,341	1,353	1,423	2,655	16,101	6,637	4,750	0,088	2,585	94,682			
476,600	14,802	0,730	4,335	6,494	27,901	12,477	16,026	34,307	158,892	74,684	42,036	0,630	24,717	894,631			

Tonnage livré																	
49,40							5,229	4,769	11,528	70,926							
33,70							4,009	4,424	10,210	57,463							
31,90						3,000	5,198	6,160	14,589	60,847							
50,00							4,671	5,134	14,167	91,119							
37,80							4,349	4,735	13,313	68,232							
38,20						8,620	4,992	5,582	14,888	94,394							
40,00							4,402	5,284	13,429	64,615							
32,40						3,655	4,203	4,503	11,870	62,999							
44,50						4,000	5,581	5,093	14,732	89,916							
32,10							4,520	3,915	12,135	62,708							
32,60							4,735	4,185	11,930	66,006							
54,00						0,840	6,173	5,240	16,101	95,022							
476,60	13,36	0,60	4,57	4,84	23,72	8,66	58,06	59,02	158,89	884,25							

Stock fin décembre 2015																	
																	Total
																	21,730
																	0,000
																	7,477
																	0,000

Total

BILAN TRI SELECTIF2015

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2015 colonnes 2, 3 et 4

Le Sictrem dispose de 50 points d'apport volontaire comprenant au minimum 3 colonnes (verre, papier/carton, emballages).
 Les marchés ont changés au 1er janvier 2015 et se terminent le 31 décembre 2019.
 La collecte du verre est effectuée par la société GUERIN LOGISTIQUE, et la collecte et le tri des deux autres flux sont réalisés par la société NCI ENVIRONNEMENT avec SARL MEMPONTEL comme sous-traitant pour la collecte, le tri est effectué à Clermont Ferrand.

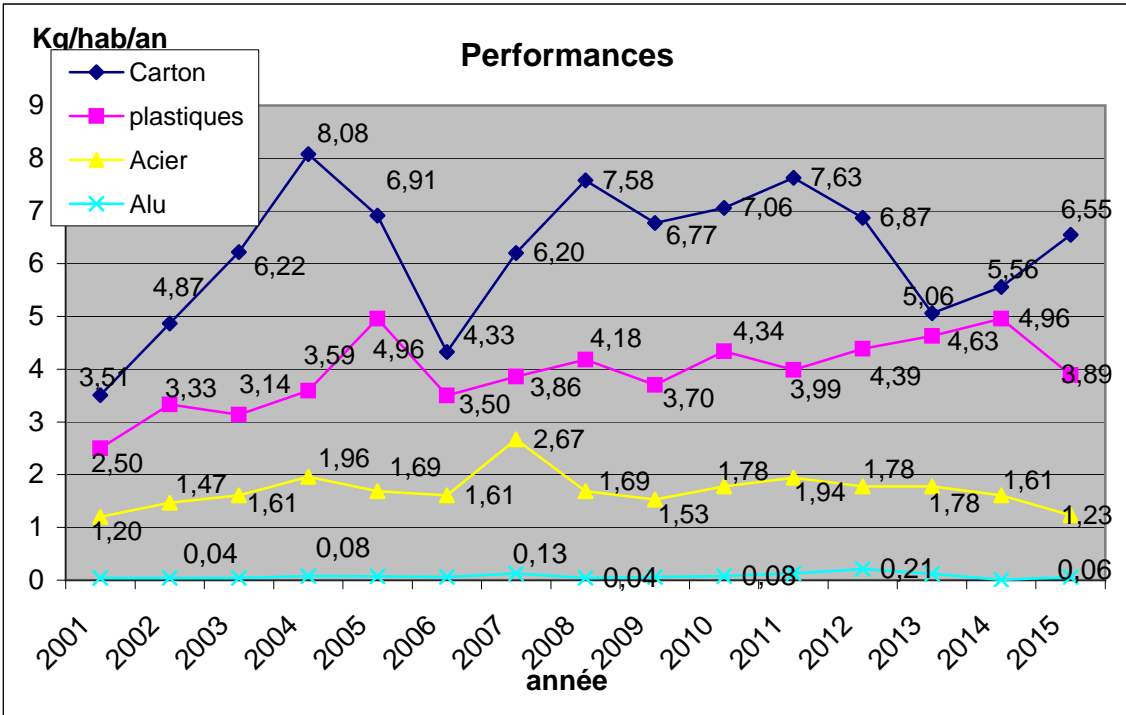
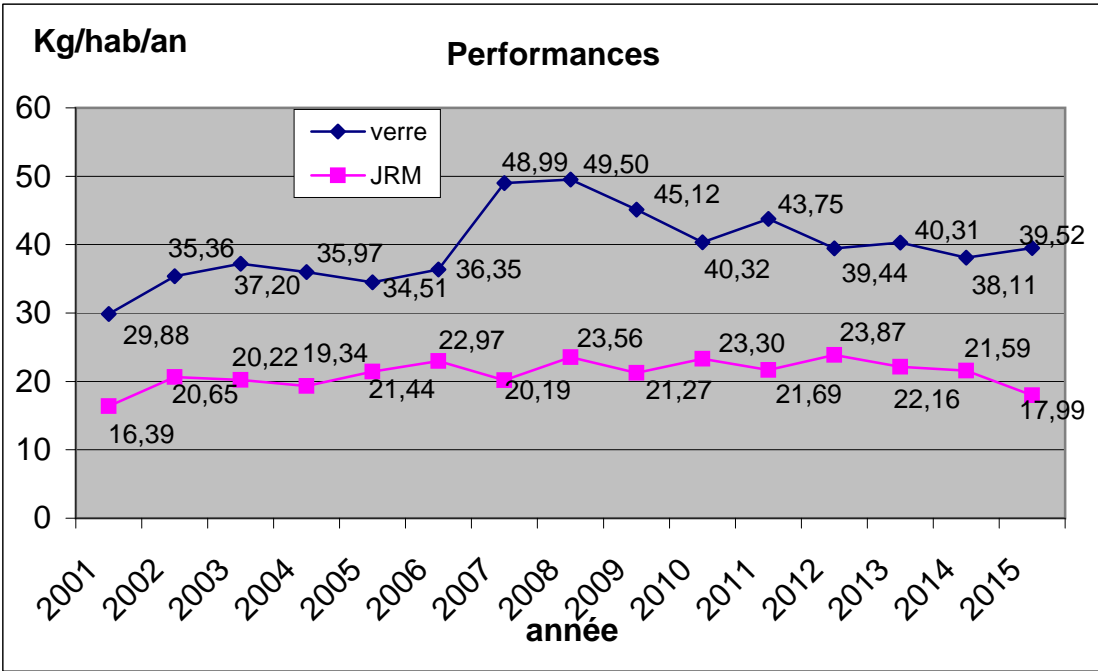
Population	12 059
Tonnage TRI Sélectif	894,76
Kg/Hab	74,20

Charges € HT	Fonctionnelles		34 498,60
	techniques	collecte	96 122,30
		Tri	41 584,10
		prévention	
Produits	Ventes matières		40 826,90
	Soutien		90 938,10
	Aides "reprises" inves. + Com		2 555,20

Coût total € HT	37 884,80
Coût total € TTC	50 888,30
Coût total €/tonne	56,87

Performances de tri en diminution (74,20 contre 76,64 kg/hab en 2014)

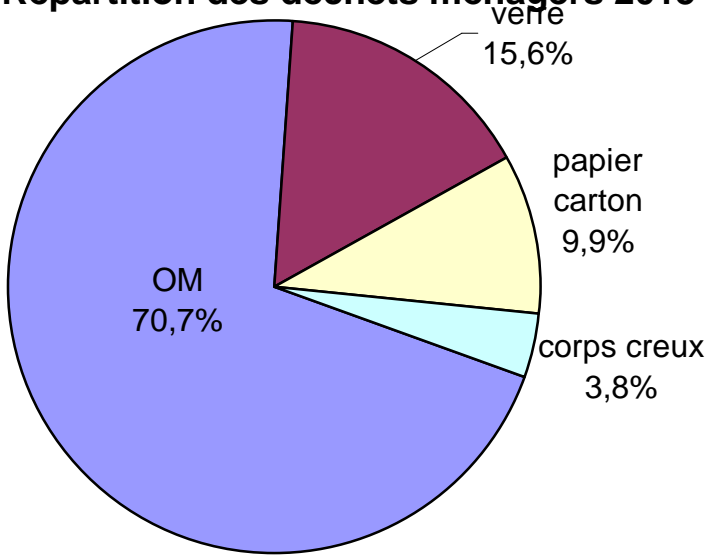
EVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI



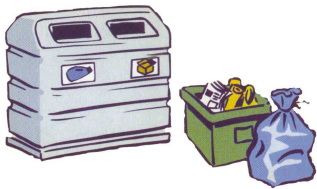
Bilan tri et OM

Bilan OM et tri sélectif

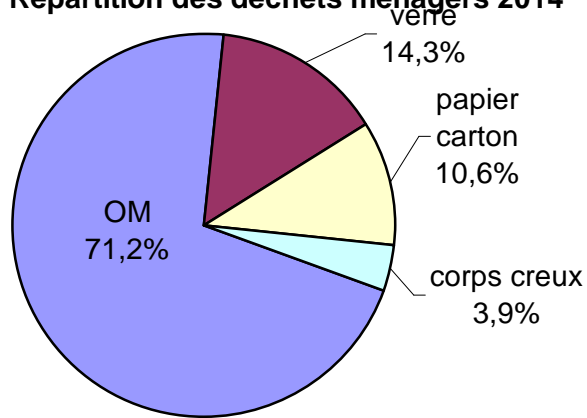
Répartition des déchets ménagers 2015



Quantité de déchets 2015 :
252,90 Kg/Hab



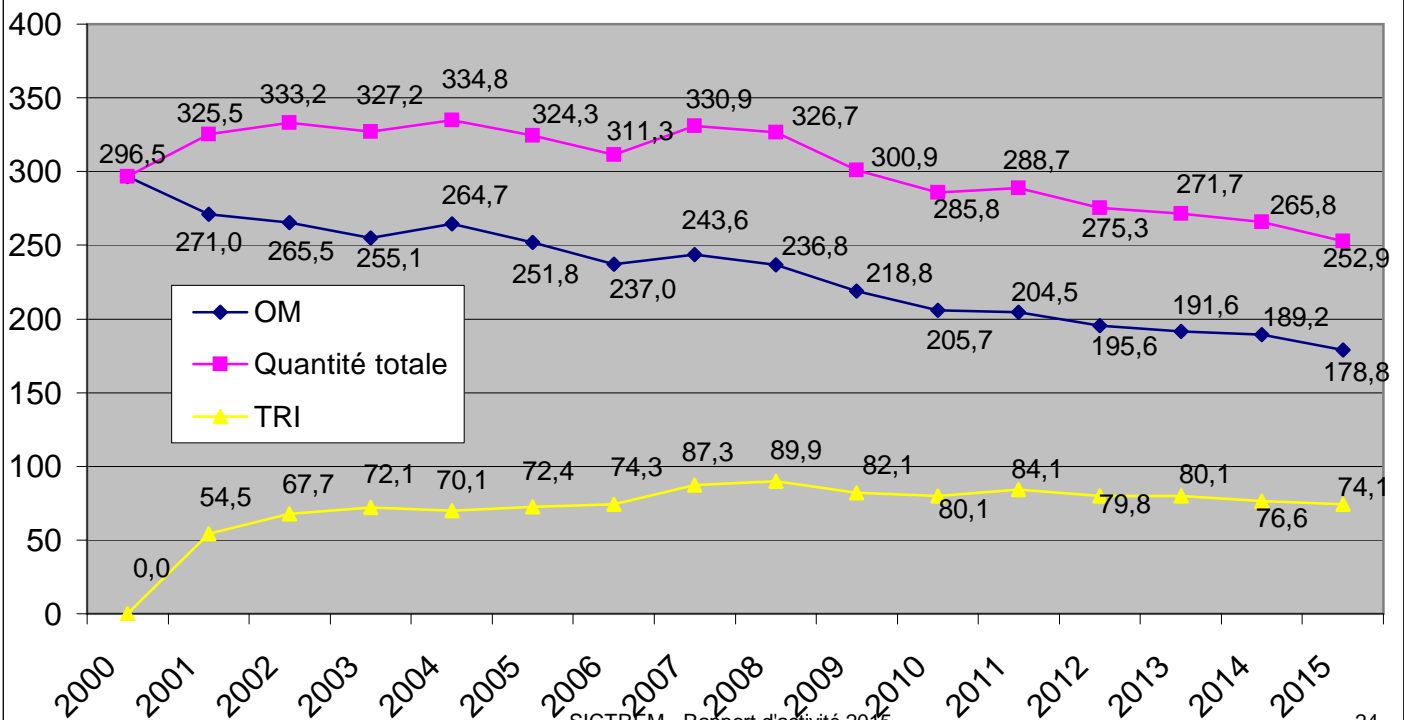
Répartition des déchets ménagers 2014



Quantité de déchets 2014 :
265,84 Kg/Hab

Kg/hab/an

Evolution de la quantité de déchet en Kg/Hab/an



5.4.

Déchèteries

DECHETERIES 2015

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2015 colonne 5

Déchets	BAUGY		Avord		TOTAL
	Enlèvements	Quantité	Enlèvements	Quantité	Quantité totale
Cartons	42	32,18	55	45,70	77,88
Déchets vert	9	442,53	10	415,78	858,31
DMS	23	9,70	24	10,33	20,03
Pneu			6	4,83	4,83
Ferraille	16	39,12	23	58,62	97,74
Gravats	35	296,72	44	430,19	726,91
DEEE	30	43,10	32	53,44	96,54
Plastique	6	5,26	7	5,90	11,16
DEA	27	55,02			55,02
Bois	25	85,88	54	198,76	284,64
Tout venant	68	211,50	94	283,80	495,30
TOTAL	281	1 221,01	349	1 507,35	2 728,36 Tonnes

Déchets	Autres bennes Sictrem		Entreprises	
	Enlèvements	Quantité	Enlèvements	Quantité
Carton	16	9,83	11	5,88
Plastiques			4	1,34
Déchets vert	21	63,00		
Vêtements		40,30		
TOTAL	37	113,13	15	7,22

Population	12 059
Tonnage Déchèteries	2 841,49
Kg/Hab	235,63

Charges € HT	Fonctionnelles		34 497,60
	techniques	collecte	91 763,50
		transport	42 585,70
		Traitement	129 436,00
	prévention	2 025,00	
Produits	Ventes matières		28 429,20
	Soutien		30 138,90
	Aides		45 705,20

Légère diminution du tonnage apporté
(240,63 Kg/hab à 235,63 kg/hab)

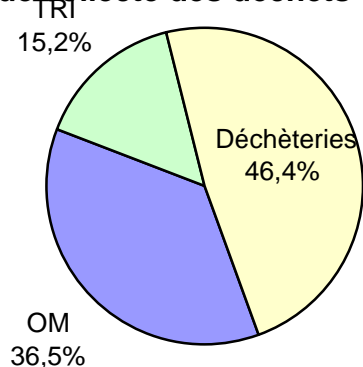
Coût total € HT	196 034,50
Coût total € TTC	212 671,40
Coût total €/hab,	17,64
Coût total €/tonne	74,84

Bilan déchets collectés

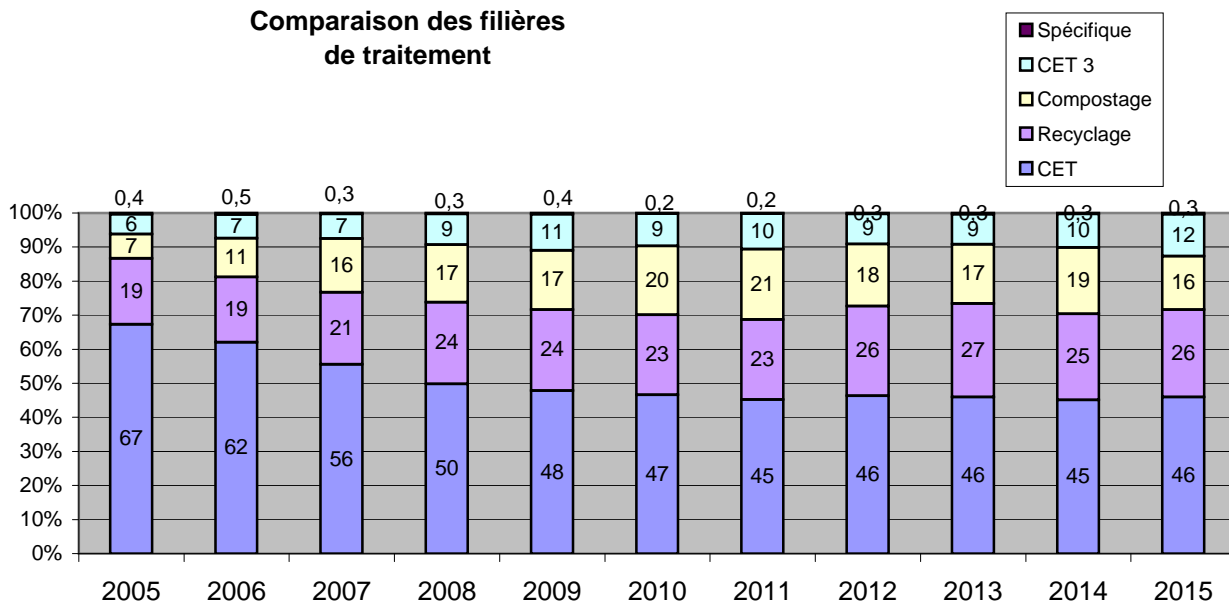
BILAN DES DECHETS COLLECTES EN 2015

	Tonnes	Kg/Hab/An
OM	2 147,69	178,10
TRI	894,76	74,20
Déchèterie	2 841,49	235,63
Total	5 883,94	487,93

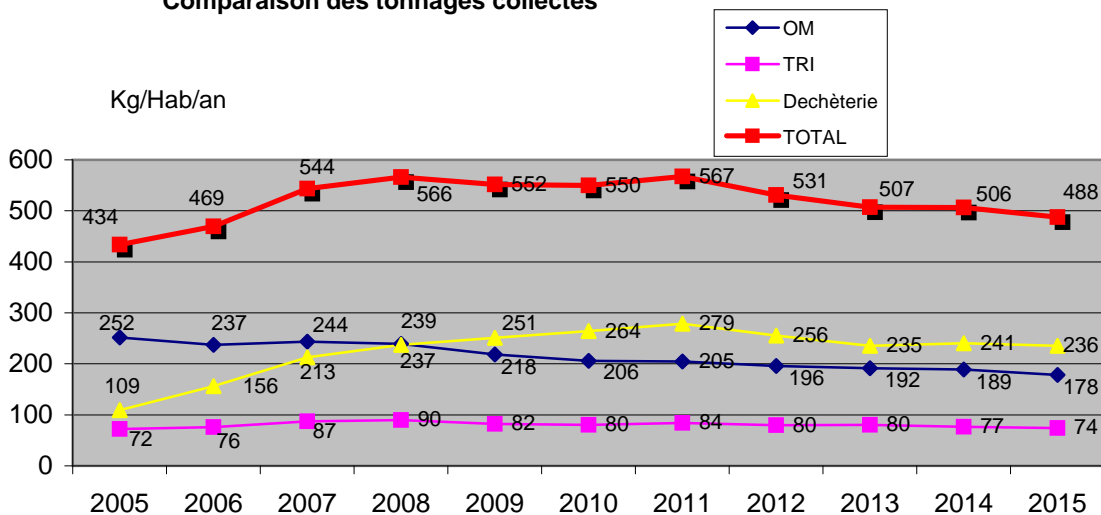
Filière de collecte des déchets



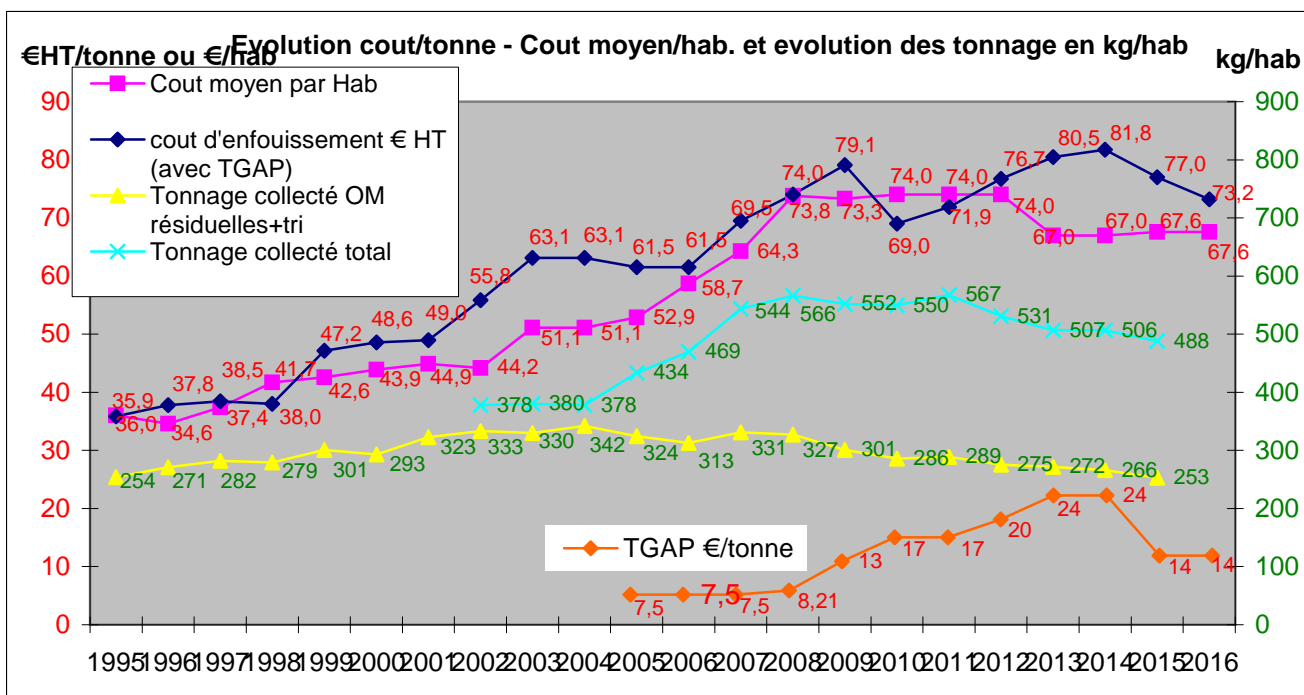
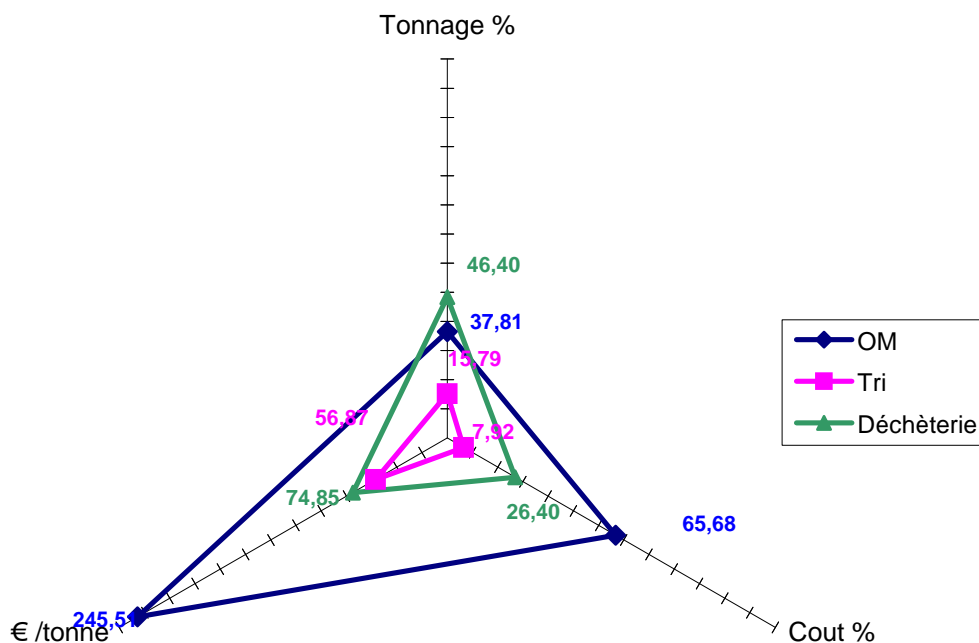
Comparaison des filières de traitement



Comparaison des tonnages collectés



Comparaion des flux



⑥

Glossaire

Glossaire

C.E.T 2 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 (Pour déchets banals et ménagers)

CET 3 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 3 (Pour gravats et inertes)

DEEE : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

D.E.T.R : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

D.M.S : Déchets Ménagers Spéciaux

E.L.A : Emballage pour Liquides Alimentaires

E.M.R : Emballages Ménagers Recyclables autres que ELA et assimilés (= carton)

F.C.T.V.A : Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Freinte : Perte de tonnage lors du passage des déchets sur la chaîne de tri (humidité....)

J.R.M : Journaux Revues Magazines

O.M : Ordures Ménagères

P.E.H.D : Polyéthylène Haute Densité

P.E.T : Polyéthylène Téréphtalate

Refus de process : refus liés au centre de tri (fines, erreurs des trieurs.....)